

LE MOT DU PRÉSIDENT



C'est avec la satisfaction de l'objectif atteint que la commission qualité du conseil d'administration a examiné il y a quelques

semaines les nouveaux outils qualité de l'association. Lancé en janvier 2018 avec l'ambition de réalisé un travail le plus participatif possible, ce vaste chantier a mobilisé près de 400 collaborateurs et collaboratrices mais aussi des personnes accompagnées par les dispositifs de Falaise et de Fontenay-les-Briis.

Notre nouveau référentiel qualité, simplifié et pensé pour être plus en phase avec le quotidien de chacun et de chacune, et la trame actualisée du plan d'amélioration continue de la qualité ont été soumis au vote du Conseil d'administration de L'ESSOR le 16 janvier 2019.

Dès leur adoption, ils deviennent nos outils pour sans cesse interroger nos pratiques d'accompagnement et les améliorer. Cette démarche vise à parfaire nos pratiques au service de l'intérêt des personnes accueillies et/ou accompagnées mais également la qualité de vie au travail des salariés de L'ESSOR. En effet, c'est cette approche globale qui doit guider l'action de tous.

Mais avant de passer à la phase de leur mise en œuvre, meilleurs vœux à tous pour 2019.

Alain Champeaux
Président



L'ESSOR
Pour être acteur de sa vie



FOCUS CENTRES MATERNELS, UN AUTRE REGARD

C'était il y a presque cinq ans : en fusionnant avec l'association de la Mère et de l'Enfant, L'ESSOR intégrait un nouveau champ d'accompagnement avec l'arrivée des trois centres maternels de Paris et des Hauts-de-Seine de l'ancienne structure. Depuis, poussées par les changements sociétaux, réglementaires ou financiers, les évolutions n'ont pas manqué : nouveaux profils, volonté d'inclusion renforcée, partenariats ou ouverture à la parentalité... Pour y répondre, Les Acacias, Le Tilleul et le SESAME s'adaptent constamment aux besoins des mères et de leurs enfants, en privilégiant le parcours et la souplesse. Jusqu'à aller aujourd'hui vers une organisation de ces centres maternels en dispositif.

Un tremplin nécessaire et un véritable dispositif



Des adaptations guidées par les profils

Pleinement intégrés dans le champ de la protection de l'enfance, les centres maternels accueillent toujours des mères et leurs enfants en grandes difficultés, voire parfois en danger : difficultés psychologiques, violences conjugales, carences éducatives, rejets familiaux ou prostitution, sont autant de raisons qui poussent les Services

Territoriaux d'Aide à l'Enfance à proposer cet accompagnement. « *Mais les profils évoluent sensiblement* » souligne Ingrid Le Pesqueur-Thirard, Directrice du centre Le Tilleul jusqu'au mois dernier, « *et on voit de plus en plus de mères jeunes issues de familles abîmées, dont l'enfant a parfois été conçu comme une forme de revanche* ». On note également de plus en plus de placements et de mesures judiciaires et enfin, un nombre croissant de familles issues de l'immigration immédiate pour qui l'enfant conçu sans vie commune peut être synonyme de régularisation, ce qui est cependant de plus en plus contrôlé par les préfetures.

Ainsi, selon l'âge, le parcours, le degré d'autonomie ou d'accompagnement resserré, la nécessité de soins, les mères et leurs enfants doivent être orientés vers le centre maternel le plus adapté à leur parcours, qui peut aller jusqu'à trois années au maximum. Ce qui nécessite de la diversité dans les structures.

Des hébergements qui s'adaptent

C'est notamment le cas en matière d'hébergement où les trois centres maternels de L'ESSOR fonctionnent différemment. Le centre des Acacias est la structure la plus importante avec dans leurs locaux pas moins de 33 chambres collectives (simples ou doubles pour les fratries), complétées par 5 appartements en proximité immédiate (quelques minutes à pied ou 2/3 stations de métro), permettant l'accueil de 80 personnes au total. De son côté, Le Tilleul continue à gérer son hébergement en interne avec une quinzaine de places disponibles. Au SESAME enfin, pas d'hébergement in-situ mais un total de 28 appartements diffus en proximité du centre. Cette diversité a du sens, comme le précise Gisèle Doutreligne, directrice du SESAME : « *Nous accueillons souvent des mères qui ont connu des placements en collectif étant jeunes et pour qui, devenues adultes, la pro-*



miscuité est aujourd'hui difficile voire insupportable et serait vécue comme une régression ». À l'inverse, des mères plus jeunes et aux parcours plus chaotiques nécessitant plus de soins et de présence, seront davantage accueillies aux Acacias. « Pour sécuriser leur parcours, il est indispensable pour elles de passer par du collectif avant d'envisager une évolution vers un appartement » complète Anne-Christine Thirolle-Jordan, directrice des Acacias et du Tilleul depuis décembre.

Pour autant, si tout le monde s'accorde à vanter l'intérêt de ces hébergements divers et complémentaires, la tendance est nettement orientée vers une augmentation du diffus : « C'est important que la mère compose avec son voisinage, apprenne à organiser seule sa journée et travaille son autonomie dans l'intimité de sa relation avec son enfant » dit Gisèle Doutreligne. « C'est aussi primor-

dial pour éviter un choc de sortie trop important, car le centre maternel peut vite devenir un cocon réconfortant qui laissera la mère démunie à sa sortie » ajoute Ingrid Le Pesqueur.

Crèches extérieures et partenariats au service de l'inclusion.

C'est dans cet esprit d'ouverture au service de la réussite des parcours que les centres maternels de L'ESSOR ont depuis longtemps multiplié les initiatives inclusives. Une démarche en phase avec la stratégie générale de L'ESSOR en matière d'inclusion comme l'a bien rappelé la journée d'étude du 30 novembre dernier consacrée à ce sujet. « L'inclusion est toujours le mot d'ordre » rappelle Pascal Cordier, Directeur général de L'ESSOR, « et si cela fonctionne plutôt bien pour le champ du handicap, elle doit maintenant être pleinement déployée sur le champ de la petite enfance ».

Un message parfaitement entendu par les 3 sites : « Nous utilisons désormais une crèche de proximité hors nos murs, qui accueille nos enfants parmi les autres enfants du quartier. Cela permet aux mamans d'apprendre à s'adapter aux règles de vie et aux contraintes usuelles d'une crèche classique » dit Gisèle Doutreligne, qui ajoute « Nous travaillons beaucoup en partenariats extérieurs. En faisant découvrir ces dispositifs et relais extérieurs à nos mamans, cela leur permettra d'y retrouver des appuis après leur sortie du SESAME ».

Une nécessité d'ouverture inclusive que partage Ingrid Le Pesqueur : « De toute façon, nos financeurs – et notamment les départements – nous poussent vers toujours plus d'inclusion ce qui nous amène nécessairement à nous tourner vers de nouveaux publics, à travailler avec de nouveaux partenaires ».

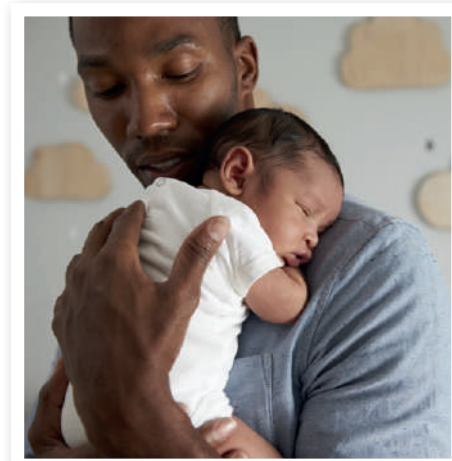
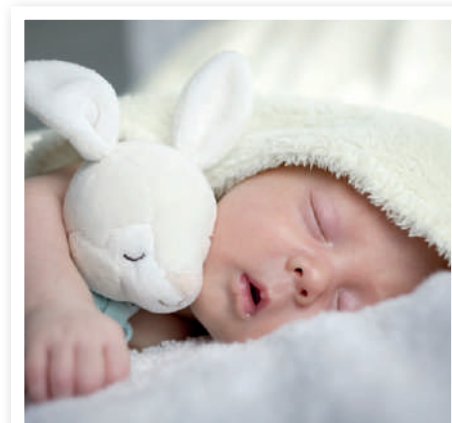


La présence des pères

Et parmi ces nouvelles parties prenantes... les pères, dont la place est désormais plus importante dans les parcours. « Selon les critères d'autorité parentale, on travaille avec les papas ou les conjoints qui sont systématiquement reçus. Nous avons travaillé sur leur place dans les parcours lors de la réécriture du projet d'établissement et avons prévu d'intégrer un papa à l'occasion de nos prochaines élections de Conseil de Vie Sociale » explique Anne-Christine Thirolle-Jourdan. « C'est effectivement un sujet. Et nous n'en sommes qu'au début » relativise Ingrid Le Pesqueur, « car même si c'est important dans les parcours de la mère et de l'enfant, il faut rappeler que nous ne sommes pas aujourd'hui mandatés pour les pères » !

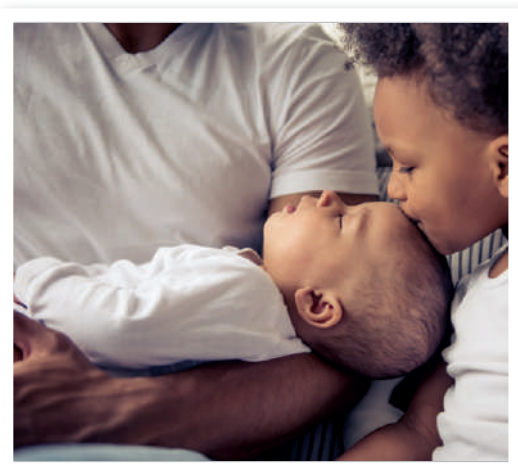
L'enfance a désormais son dispositif

Hébergement, inclusion, accueil des pères et travail de la parentalité... Les centres maternels sont en pleine évolution. Ce qui a amené L'ESSOR à mettre en place ces jours-ci un nouveau dispositif global pour le champ de l'enfance, confié à Martine Fiorello. « C'est dans la même logique que pour les ITEP et les MECS » explique-t-elle. « Les besoins sont variés et nous devons donc proposer des réponses à la fois plurielles et différenciées pour les prendre tous en compte. Nous étions avant dans une alternative entre placement et maintien en milieu ouvert, mais on s'aperçoit que les parcours et les évolutions des familles, nous amènent à devoir tricoter plus finement nos réponses adaptées ».



Mais la tendance est bien là : « La prise en compte du père va se développer » complète Martine Fiorello, désormais chargée d'une mission de coordination des champs de l'enfance au sein de L'ESSOR, « et dès lors qu'il ne représente pas un danger, il va être appelé à intégrer les parcours. On ne développera pas demain massivement les centres parentaux mais nous devons pouvoir proposer quelques places pour les cas qui s'y prêteront ». L'ESSOR y est donc prêt : « On observe les tests qui sont actuellement faits dans le public et on attend les retours » ajoute Anne-Christine Thirolle-Jourdan.

Le dispositif rendra encore plus complémentaires les centres maternels, permettant notamment de conserver de l'accueil collectif aux Acacias et de diffuser au SESAME tout en créant des passerelles dans les parcours de l'un vers l'autre. « On va de toute façon vers moins de public hébergé » précise Martine Fiorello, « mais vers davantage de prestations offertes et de travail en synergies. Le dispositif, c'est la souplesse et la force qu'a L'ESSOR de savoir et de pouvoir toujours s'adapter en raison de sa taille moyenne ».





Ce nouveau dispositif va permettre de faire travailler ensemble toutes les branches liées à l'enfance : handicapée via le soin, ou en danger via l'accompagnement. Toujours placé au centre des parcours, l'enfant pourra ainsi bénéficier de la richesse et de la diversité des outils internes à l'équipe ou en partenariat avec les autres équipes. Car comme le rappelle Martine Fiorello, « une des clés de succès tient aussi dans

notre capacité demain à mieux partager l'information et les réponses que nous détenons tous collectivement et qu'il faut remettre totalement au service de l'accompagnement de l'enfant et de ses besoins ».

Enfin, cette évolution en dispositif global développant les partenariats extérieurs entrera en totale résonance avec les objectifs du plan pauvreté présenté en septembre dernier, notamment en ce qui concerne son premier axe dédié aux actions en faveur de la petite enfance : développement de l'accueil des tout petits et notamment des plus défavorisés ; formation continue des professionnels de la petite enfance ; bonus mixité sociale pour les crèches à vocation sociale... Autant de leviers jugés efficaces pour réduire les inégalités et proposer des objectifs enthousiasmants pour toutes les équipes du champ de l'enfance de L'ESSOR !



PAROLE À

CATHERINE GORCE, Administratrice de L'ESSOR

EI : *Vous qui les observez depuis longtemps, vers quelles tendances évoluent les centres maternels ?*

CG : J'ai effectivement observé l'évolution de ces établissements via mes anciennes fonctions à la Direction de l'Action Sociale et de l'Enfance de la Ville de Paris et depuis quelques temps, comme administratrice de L'ESSOR : on développe et on ouvre les centres maternels dans des dispositifs comportant davantage d'hébergement diffus et moins de collectif. C'est une demande forte de nos financeurs et des départements, pour des raisons financières (les prix de journée de ces deux modes ne sont absolument pas comparables) mais aussi dans une logique d'inclusion car les mères accueillies sont ainsi plus proches de la vraie vie et confrontées au réel du quotidien, tout en ayant un accompagnement et un soutien disponible.

EI : *Ira t-on demain vers du « tout appartement » ?*

CG : Je ne pense pas et il faut être très prudent sur ce sujet, car les jeunes mères accueillies sont parfois en très grande difficulté et il est indispensable que nos modes d'accueil s'adaptent à toute la diversité des profils que nous accompagnons. Demander à certaines d'aller immédiatement en habitat diffus pourrait s'avérer très dangereux pour elle comme pour leur bébé. Idéalement, il faudrait avoir plusieurs modes d'hébergements qui s'adaptent aux différents profils : diffus

quand le collectif est impossible pour certaines ; collectif pour les cas de violences, maltraitances, fragilités psychologiques ou carences éducatives. Car les deux sont complémentaires, et dans le cadre de notre dispositif, cela permet de la souplesse pour pouvoir passer de l'un à l'autre.

EI : *Comment se caractérise l'accompagnement de L'ESSOR pour ces jeunes mères ?*

CG : N'oublions jamais que dans les centres maternels, il n'y a pas que l'hébergement, loin de là : nous travaillons aussi et surtout sur l'insertion professionnelle et sociale de mères qui sont souvent démunies : cela fait sens aujourd'hui à l'heure où l'on parle beaucoup de lutte contre la pauvreté. Le travail se fait principalement avec la mère dans un cadre de protection de l'enfance – et nous sommes très vigilants sur ce point avec nos professionnels et partenaires – complété par une approche de la parentalité.

Au regard des difficultés que les jeunes mères portent, on a finalement très peu de temps pour les accompagner : 3 ans, ça n'est pas beaucoup pour faire un travail de fond et durable. On leur demande beaucoup en peu de temps : être parent, trouver un travail, tenir un logement, effectuer des démarches etc. Ce sont des exigences qui sont fortes pour beaucoup d'entre elles.



Catherine BUISSON, Responsable du service budget, financement et contrôle des établissements à la Direction Famille-Enfance -Jeunesse du Département des Hauts-de-Seine.

EI : *Comment votre département est-il organisé en matière de centres maternels ?*

CB : Tout d'abord, je veux préciser que dans ma fonction actuelle, je participe davantage à la réponse aux besoins, qu'à l'analyse de la demande en amont. C'est donc sur ce premier sujet que je suis à même de vous répondre. Dans le département des Hauts-de-Seine, nous avons l'avantage et la spécificité d'avoir une présence importante de centres maternels sur notre territoire, ce qui nous donne des capacités de réponses très développées.

Nous disposons en effet de 144 places disponibles au total, à travers notre centre maternel départemental et ceux des 3 associations de notre territoire dont L'ESSOR.

EI : *Accueillez-vous davantage de femmes et d'enfants aujourd'hui qu'auparavant ?*

CB : Non, c'est l'inverse. Ces derniers temps – et les associations nous le confirment également – on constate une baisse de la demande, signe que les besoins évoluent : vers des souhaits d'hébergement individuels plus que collectifs comme nous en proposons encore beaucoup, et vers davantage d'accompagnements à partir du lieu de vie de la mère. Parallèlement, nous couvrons historiquement les besoins d'autres départements qui ont depuis mis en place leurs propres dispositifs, ce qui réduit les accueils de mères venant des départements d'Île de France. Nous n'avons pas encore de problème d'activité, mais nos demandes d'admission ont baissé de 40 % entre 2014 et 2016 et le mouvement se poursuit !

Ainsi, si nous nous projetons dans les années à venir, nous aurons probablement trop de places dans notre département, ce qui nous amène à faire évoluer ces centres maternels.

EI : *Vers quoi les voyez-vous évoluer ?*

CB : L'accueil parental est aujourd'hui un des sujets sur lesquels nous travaillons plus particulièrement, et il peut être mis en relation directe avec les centres maternels. Après des expérimentations démarrées dans les années 90 que nous avons observées de près, le Code de l'action sociale et des familles depuis la loi du 14 mars 2016 nous permet aujourd'hui d'avancer sur le sujet de l'accueil d'enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs deux parents.

Pour cela, nous n'avons pas choisi de créer des centres parentaux mais de faire partiellement évoluer les centres maternels de nos associations partenaires. Nous avons ainsi mené une étude pour analyser le besoin sur notre département à partir du nombre de mères accueillies qui avaient un père impliqué auprès de leur enfant et de l'expérience d'un centre d'hébergement proposant un soutien à la parentalité important fermé fin 2016, et avons identifié un potentiel d'une quinzaine de places pour démarrer.

EI : *Et les associations sont partantes ?*

CB : Absolument ! Nous avons envoyé un cahier des charges simplifié aux trois associations gestionnaires de centres maternels pour leur demander des projets en réponse et avons eu la bonne surprise qu'elles s'articulent toutes entre-elles pour proposer une réponse complémentaire et non concurrente. Cela nous permet d'accepter les 3 projets plutôt qu'un seul, qui se mettent progressivement en place depuis cet été.

EI : *Comment va se passer le travail avec les pères ?*

CB : Il va devoir s'adapter : l'accompagnement des pères est déjà inscrit dans les projets d'établissements des associations mais sous une forme extérieure aux établissements alors que désormais, il se fera partiellement à l'intérieur de leurs structures. Cela s'accompagne d'un travail de formation inter-partenaire de l'ensemble des personnels de ces structures. Si le soutien à la parentalité est réalisé, c'est également vers un travail sur la conjugalité qu'il va falloir évoluer.

EI : *On entend pourtant dire que les demandes d'hébergement en couples restent faibles ?*

CB : Je pense que c'est plutôt l'absence d'offre réellement identifiée qui faisait la faiblesse des demandes. On avait des jeunes femmes qui pouvaient avoir un projet avec le père de leur enfant mais qui ne le disaient pas forcément lors des entretiens car elles savaient que l'accueil parental n'était pas possible. On va maintenant permettre l'expression de cette demande.

EI : *Et L'ESSOR dans tout cela ?*

CB : L'ESSOR s'est tout de suite inscrit dans notre demande. C'est une très bonne chose car cela va permettre à leur centre maternel des Hauts de Seine de poursuivre son projet vers un accueil en appartements diffus, favorisant l'autonomie et l'inclusion. Il s'est par ailleurs beaucoup investi dans l'évolution de son projet d'établissement.

À NOTER

21 ET 22 MARS 2019 • Les 9^{es} Rencontres Nationales des Professionnels des MECS, « Le défi de la co-éducation - conjuguons nos talents ». Casino municipal de BIARRITZ.

27, 28, 29 MARS 2019 • Les 39^{es} Assises Nationales du CNAEMO, « Pour une protection universelle et inconditionnelle de l'enfant ». L'espace des arts de Chalon-sur-Saône.

LE CHIFFRE

80

L'ESSOR fêtera ses 80 ans en 2019.

